



POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

L'engagement actionnarial consiste à inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sur le long terme au travers d'un suivi et d'un échange constructif.

Les axes de la politique d'engagement actionnarial de CARLTON SELECTION, en lien avec les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) se déclinent à travers les éléments suivants :

- Le suivi de la stratégie, des performances financières et non financières, des risques, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et du gouvernement d'entreprise : ces éléments sont inhérents à l'analyse des cas d'investissement par CARLTON SELECTION.
- Le dialogue avec les sociétés détenues à travers des meetings avec le management, la participation active à des journées investisseurs ou par le biais de communication aux présidents de sociétés détenues en portefeuille afin de les faire progresser dans leurs propres axes ESG.
- L'exercice des droits de vote et des autres droits attachés aux actions : CARLTON SELECTION, si nécessaire, peut participer en votant en assemblée générale, en refusant des résolutions proposées si celles-ci ne vont pas dans l'intérêt des actionnaires, en soutenant ou déposant des résolutions externes si celles-ci sont jugées nécessaire.
- La coopération avec les autres actionnaires : CARLTON SELECTION peut entrer en relation avec d'autres actionnaires afin d'échanger sur certaines résolutions, ou problématiques stratégiques et/ou de gouvernance, dans l'objectif d'inciter l'entreprise et ses dirigeants à mieux prendre en compte les conseils et recommandations nécessaires à l'intérêt des actionnaires ;
- La communication avec les parties prenantes pertinentes : CARLTON SELECTION s'attache à communiquer aussi bien avec différents actionnaires qu'avec les sociétés détenues en portefeuille, ainsi qu'avec les autorités compétentes, dans l'objectif de défendre l'intérêt des actionnaires ;
- La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels au travers de la politique de prévention et gestion des conflits d'intérêt et de la cartographie des conflits d'intérêt potentiels, toutes deux révisées annuellement.

En cas de manque d'amélioration des pratiques de la société, l'équipe de gestion pourrait décider d'alléger ou vendre sa position. Il est à noter que l'équipe de gestion ne cherche pas à s'immiscer dans la stratégie de la société.

La politique d'engagement actionnarial de CARLTON SELECTION fait l'objet d'une révision annuelle.

Mise à jour Décembre 2020